



Normes pour le programme : Promotion de l'activité physique et de la santé

Ces normes approuvées par le Ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Promotion de l'activité physique et de la santé (code MFCU 52209) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Mai 2020

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des professeurs, coordonnateurs et doyens du programme Promotion de l'activité physique et de la santé pour leur contribution à ce projet ainsi que Louise Campagna et Kristi Harrison, les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes.

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	9
Glossaire	25
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	26
La formation générale	30

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Promotion de l'activité physique et de la santé offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 52209) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le

collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie

professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Promotion de l'activité physique et de la santé ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Promotion de l'activité physique et de la santé doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Le marché du travail pour les spécialistes de l'activité physique est de nos jours en pleine évolution, à l'instar de nombreux milieux de travail reliés aux services à la personne. On observe une demande croissante ainsi que des besoins accrus d'entraîneurs et de programmes de conditionnement physique et de loisirs axés sur un **mode de vie actif***. Par conséquent, les organismes et les professionnels qui offrent de tels services sont ainsi contraints d'assumer plus de responsabilités.

Le vieillissement de la population et l'incidence accrue de l'obésité au sein de la population, et tout particulièrement chez les enfants, incitent de nombreux professionnels de la santé et **praticiens des soins de santé auxiliaires*** à promouvoir les avantages d'un **mode de vie*** sain et actif. Ainsi, il est important de pouvoir trouver des programmes de conditionnement physique et de loisirs pour attirer les personnes soucieuses de leur santé ainsi que celles qui recherchent les services d'un spécialiste de l'activité physique (entraîneur personnel certifié, instructeur ou coach). La croissance fulgurante d'entreprises privées offrant des **installations*** et des services, d'organismes municipaux offrant des programmes de conditionnement physique et de loisirs, du nombre de professionnels de l'activité physique offrant des services en personne, à domicile ou au bureau, ou à distance, ainsi que des employeurs subventionnant les abonnements de leurs employés à ce type de programmes illustrent bien la croissance de ce secteur.

L'importance d'adopter un **mode de vie*** sain et actif se reflète dans l'accent mis sur les bienfaits de la promotion de la santé pour la population en général et sur le **mieux-être*** des individus. Le programme d'études est axé sur les habiletés en matière d'enseignement, d'encadrement, de relations interpersonnelles et de service à la

clientèle. Les personnes diplômées, en tant que spécialistes de l'activité physique impliquées dans la prestation des services, doivent également travailler avec un éventail de professionnels de la santé et de **praticiens des soins de santé auxiliaires*** afin de développer et mettre en œuvre des programmes destinés à des individus ainsi qu'à des groupes.

Les personnes qui joignent le domaine du développement et de la prestation de programmes de conditionnement physique et de loisirs doivent pouvoir maintenir à jour leurs connaissances et leur pratique des **sciences de l'activité physique*** reliées au **mieux-être*** et à la mise en forme. Le concept du **mieux-être*** et ses liens avec la **vie active*** font partie intégrante de l'apprentissage des personnes diplômées de ce programme. Les praticiens doivent démontrer les habiletés permettant de déterminer les besoins des communautés, des organisations et des individus, et d'atteindre les buts et objectifs variés de diverses populations. Ils doivent pouvoir développer ou adapter des programmes qui intéresseront et motiveront les participants et susciteront leur adhésion.

Les professionnels de l'activité physique effectuent des évaluations exhaustives de la condition physique et du **mode de vie*** (activité, sommeil, nutrition, socialisation, accès, état de santé, etc.) des **clients***. Ils recommandent des exercices physiques, de la formation et de l'entraînement sur une base continue. Les professionnels de l'activité physique doivent souvent travailler avec les administrateurs de programme, les gestionnaires d'**installations***, les organismes communautaires, les autres fournisseurs de soins de santé et de services ainsi que les bailleurs de fonds.

Le programme permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences en administration et gestion d'**installations*** d'activité physique, en identification et gestion des éléments de sécurité, des contraintes et des risques de blessures, en respect des lois et règlements applicables, en protection des renseignements personnels du client et de sa vie privée, en leadership, en supervision et en administration de programmes, ainsi qu'en promotion, marketing et fidélisation de la clientèle. Des compétences en affaires sont requises pour gérer leur propre pratique en tant que fournisseurs indépendants ou en tant qu'entrepreneurs, ainsi que pour effectuer la gestion de personnel au sein d'une entreprise ou de services municipaux. Ces compétences, reconnues par le secteur chez les personnes diplômées, jouent un rôle primordial dans l'offre et la gestion de programmes efficaces et sécuritaires d'activité physique et de

mieux-être* ainsi que dans la prestation de ces services.

Les personnes diplômées peuvent trouver une variété de débouchés professionnels dans le secteur des services d'activités physiques, tels : les clubs de santé ou d'activités physiques (appartenant à des entreprises ou à des particuliers) ; les organismes communautaires et sans but lucratif ; les centres d'activité physique et de loisirs publics, municipaux ou institutionnels ; les **installations*** d'activité physique dans les entreprises, les studios privés de conditionnement physique ; les services privés de formation et d'entraînement personnels ; les programmes franchisés de méthodes de conditionnement physique ; les **installations*** et camps d'entraînement sportif spécialisé ; les cliniques de santé alternatives ; et en affiliation avec des **praticiens des soins de santé auxiliaires***. Elles sont ainsi préparées à répondre aux demandes du marché du travail multidimensionnel et en pleine expansion dans le domaine des services d'activités physiques, du **mieux-être*** et de la promotion de la santé.

Les personnes diplômées ont la possibilité de poursuivre leurs études et d'obtenir un baccalauréat. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec les différents collèges pour obtenir de plus amples renseignements.

[* Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Promotion de l'activité physique et de la santé (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Mener une évaluation de la condition physique, du niveau d'activité physique et du **mode de vie*** du **client*** à l'aide de protocoles normalisés pour établir un programme d'exercice personnalisé.
2. Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'entraînement sécuritaires fondés sur les principes fondamentaux d'anatomie, de biomécanique, de physiologie cardiorespiratoire et de nutrition afin d'aider les clients* à atteindre leurs buts en matière de condition physique et de mieux-être*.
3. Enseigner aux clients* et aux groupes les bonnes techniques à utiliser pour exécuter leur programme de conditionnement physique et d'entraînement afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs en matière de condition physique, de vie active* et de mieux-être*.
4. Choisir et mettre en pratique des outils d'entrevue et des stratégies* d'encadrement pour permettre aux clients* et aux groupes d'améliorer leur condition physique et leur mieux-être* de façon durable.
5. Élaborer des plans d'affaires pour une entreprise d'activités physiques ou d'entraînement physique afin d'en assurer la durabilité et la viabilité tout en atténuant les risques.
6. Appuyer les stratégies* de promotion de la santé communautaire en matière de vie saine et active au sein de la population générale.
7. Établir et maintenir des relations professionnelles positives avec les clients*, le personnel, les professionnels des soins de santé auxiliaires* et les bénévoles lors de la prestation des programmes et des activités ainsi que lors de l'utilisation des installations*.
8. Offrir du renforcement positif aux clients* afin de les rendre autonomes et de les

aider à maintenir leurs efforts.

9. Élaborer des plans et mettre en œuvre des stratégies* de croissance et de perfectionnement professionnels continus.
10. Communiquer l'information de façon convaincante et précise, oralement, par écrit et au moyen de divers médias.

[* Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à mener une évaluation de la condition physique, du niveau d'activité physique et du **mode de vie*** du **client*** à l'aide de protocoles normalisés pour établir un programme d'exercice personnalisé.

Éléments de performance

- a. Mener des évaluations de la condition physique à l'aide de protocoles d'évaluation normalisés.
- b. Déterminer dans quelle mesure le client est prêt à faire de l'activité physique.
- c. Identifier les **clients*** devant obtenir une autorisation médicale préalable à toute évaluation de la condition physique ou à la pratique d'une activité physique.
- d. Faire signer les documents de consentement éclairé aux jeunes et aux adultes.
- e. Assurer la confidentialité de tous les dossiers et renseignements concernant les **clients***.
- f. Recueillir des renseignements sur le **mode de vie*** et le niveau d'activité physique au moyen de différents outils d'évaluation.
- g. Évaluer la composition corporelle.
- h. Évaluer la flexibilité, l'amplitude des mouvements ainsi que la force et l'endurance musculaires au moyen des techniques d'évaluation actuelles pertinentes.
- i. Mettre en pratique ses connaissances des évaluations cardiovasculaires et des épreuves d'effort sous-maximal.
- j. Surveiller le rythme cardiaque et la tension artérielle pendant l'évaluation de la condition physique.
- k. Appliquer sa connaissance des systèmes énergétiques anaérobies et aérobie aux évaluations de la condition physique.
- l. Déterminer l'impact des facteurs secondaires tels que la nutrition, le sommeil et le soutien social lors de l'évaluation de la condition physique.
- m. Mesurer, consigner et interpréter les résultats des évaluations de façon claire et précise.
- n. Synthétiser les résultats des évaluations de la condition physique liées à la santé et à la performance pour élaborer des programmes personnalisés d'exercice et de **mieux-être***.

- o. Élaborer des programmes de conditionnement physique au moyen des théories de changement de comportements liés à l'exercice et à la **vie active***.
- p. Communiquer les résultats des évaluations, par écrit et verbalement, d'une façon facile à comprendre pour les **clients*** et leur permettant d'avoir une idée claire de leur condition physique actuelle.
- q. Respecter le champ d'activité du professionnel du conditionnement physique dans son travail.

[* Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'entraînement sécuritaires fondés sur les principes fondamentaux d'anatomie, de biomécanique, de physiologie cardiorespiratoire et de nutrition afin d'aider les **clients*** à atteindre leurs buts en matière de condition physique et de **mieux-être***.

Éléments de performance

- a. Appliquer sa connaissance d'un large éventail d'activités physiques (p. ex., loisirs, activités sportives organisées, **installations*** d'exercice, groupes de **vie active***) en suivant les lignes directrices de la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) pour élaborer les programmes.
- b. Déterminer les besoins, les goûts, les capacités et les limites des **clients*** en vue de l'établissement d'objectifs de conditionnement physique et de **mieux-être*** adaptés.
- c. Favoriser, si nécessaire, l'aiguillage des **clients*** vers des sources d'information appropriées, des ressources communautaires, des options complémentaires de soins de santé, des professionnels de la santé ou d'autres professionnels de l'activité physique.
- d. Élaborer et mettre en œuvre des programmes fondés sur les principes fondamentaux de la physiologie cardiorespiratoire, de l'anatomie, notamment le système musculosquelettique, de la biomécanique et de la physiologie de l'exercice.
- e. Utiliser les principes de base des théories pertinentes pour évaluer les points forts et les faiblesses des performances et des progrès des **clients*** en matière de condition physique.
- f. Tenir compte des préoccupations et des besoins des personnes particulièrement celles dont l'état de santé est le plus à risque.
- g. Recommander des activités, des exercices et des programmes sûrs et sains pour améliorer la capacité aérobie, la force et l'endurance musculaires, la composition corporelle et la flexibilité, selon les besoins.
- h. Sélectionner l'équipement et les exercices appropriés pour chaque client afin de cibler les groupes musculaires visés selon les besoins.
- i. Déterminer les exercices contre-indiqués selon la condition ou l'état de santé du client et l'en informer.
- j. Expliquer et démontrer l'importance d'une bonne mécanique corporelle et d'une posture adéquate.
- k. Expliquer aux **clients*** les conséquences de modes de vie non favorables à la

santé.

- l. Élaborer des **stratégies*** pour prévenir ou gérer les blessures liées à l'activité physique et référer à d'autres professionnels de la santé lorsque nécessaire.
- m. Modifier les exercices et les activités afin de les adapter aux blessures ou aux limites des **clients*** ou de prévenir les blessures.
- n. Évaluer le succès des programmes d'entraînement des **clients*** à intervalles réguliers.

[* Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à enseigner aux **clients*** et aux groupes les bonnes techniques à utiliser pour exécuter leur programme de conditionnement physique et d'entraînement afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs en matière de condition physique, de **vie active*** et de **mieux-être***.

Éléments de performance

- a. Utiliser le langage et les styles de communication adaptés aux **clients*** ou aux groupes, en fonction d'un large éventail de variables.
- b. Établir de bonnes relations avec les **clients*** ou les groupes et instaurer un climat d'encouragement.
- c. Adopter une attitude professionnelle, bien informée et sincère.
- d. Reconnaître les droits et la diversité culturelle des clients et y répondre de manière appropriée.
- e. Interpréter la communication verbale et les comportements non verbaux, et valider sa compréhension auprès du ou des clients.
- f. Utiliser les habiletés appropriées en matière d'encadrement pour établir une relation de confiance avec les clients.
- g. Utiliser les habiletés d'écoute active.
- h. Avoir recours à des techniques et à des modes d'entrevue variés et efficaces.
- i. Appliquer les techniques motivationnelles susceptibles de favoriser une participation accrue des clients.
- j. Reconnaître les réactions aux différentes méthodes d'entraînement.
- k. Modifier l'entraînement en fonction des besoins des clients et de leur réaction à l'entraînement.
- l. Adapter les activités et les programmes aux besoins et aux capacités des personnes ou des groupes.
- m. Enseigner aux clients l'utilisation sûre de divers types d'équipement pour l'exercice physique et veiller à ce qu'ils les utilisent correctement.
- n. Utiliser les principes adéquats de motivation et d'apprentissage pour entraîner et éduquer les clients individuels ou les groupes.
- o. Planifier les séances et les activités en utilisant différentes techniques d'entraînement.
- p. Employer les principes de psychologie du sport auprès des clients qui participent à un programme d'entraînement athlétique.

- q. Observer la performance des clients et leur fournir une rétroaction appropriée et en temps opportun.
- r. Modifier l'activité ou l'exercice et changer l'équipement ou la méthode d'entraînement ou tout autre facteur en fonction des besoins des clients.
- s. Donner de la rétroaction aux clients et aux groupes afin de répondre à leurs attentes.
- t. Surveiller l'intensité et la progression du programme d'activité ou d'exercice.
- u. Mettre en pratique sa connaissance des premiers soins s'il y a lieu.
- v. Maintenir les exigences reliées à la formation et à la certification en réanimation cardiorespiratoire et les utiliser en fonction des besoins s'il y a lieu.
- w. Veiller à ce que les clients reçoivent des instructions quant à l'utilisation sécuritaire de tout l'équipement.
- x. Fournir des techniques de supervision et de contrôle appropriées selon les besoins.
- y. Favoriser la bonne communication entre les clients et entre les membres des groupes lors des entraînements.

[* Voir le glossaire](#)

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à choisir et mettre en pratique des outils d'entrevue et des **stratégies*** d'encadrement pour permettre aux **clients*** et aux groupes d'améliorer leur condition physique et leur **mieux-être*** de façon durable.

Éléments de performance

- a. Collaborer avec les clients pour établir des buts et déterminer dans quelle mesure ils sont prêts à faire les changements nécessaires concernant leur forme physique et leur **mieux-être***.
- b. Aider les clients à bien comprendre leur état de santé actuel.
- c. Expliquer la relation entre l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité et un **mode de vie*** sain.
- d. Préciser dans les plans de conditionnement physique ou d'amélioration du **mieux-être*** les problèmes liés au **mode de vie*** actuel des clients (p. ex., régime alimentaire, comportements à risque pour la santé, facteurs de stress).
- e. Aider les clients à déterminer les besoins importants pour eux quant à leur **mode de vie***.
- f. Aider les clients à choisir des activités compatibles avec les besoins qu'ils ont préalablement déterminés.
- g. Surveiller les programmes d'activités et d'exercices et les adapter ou les modifier, au besoin, afin de répondre aux besoins des clients.
- h. Mettre en pratique sa connaissance des théories du changement de comportement applicables à l'élaboration de programmes pour les clients.

[* Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des plans d'affaires pour une entreprise d'activités physiques ou d'entraînement physique afin d'en assurer la durabilité et la viabilité tout en atténuant les risques.

Éléments de performance

- a. Appliquer sa connaissance des différentes formes d'entreprise (p. ex., partenariats, entreprises à propriétaire unique, sociétés par actions).
- b. Déterminer et saisir les occasions d'affaires en faisant preuve d'une approche entrepreneuriale
- c. Intégrer une approche entrepreneuriale lors de l'élaboration d'un plan d'affaires en vue de la prestation de programmes et d'activités de conditionnement physique et de **mieux-être***.
- d. Mener et analyser des études de marché de base pour soutenir un plan d'affaires.
- e. Élaborer un processus budgétaire relatif aux programmes, aux **installations***, à l'équipement, aux stocks et aux fournitures.
- f. Appliquer ses connaissances relatives aux contrats et aux ententes de services afin d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'affaires efficace.
- g. Élaborer et mettre en œuvre des systèmes adéquats, courants et pertinents de gestion des dossiers et des rapports.
- h. Intégrer l'utilisation efficace des technologies de l'information courantes et pertinentes.
- i. Appliquer sa connaissance de la structure et du fonctionnement des organismes privés, publics et à but non lucratif du secteur du conditionnement physique et du **mieux-être***.
- j. Appliquer au besoin sa connaissance fondamentale des politiques et des procédures en matière de ressources humaines.
- k. Coordonner les accords de location et de réservation dans le but de répondre aux besoins communautaires et stratégiques ainsi qu'aux besoins des organismes et des clients.
- l. Élaborer et mettre en pratique des **stratégies*** de vente pour promouvoir les programmes, les activités et les **installations*** de conditionnement physique.
- m. Employer des **stratégies*** afin de prendre en compte les risques inhérents à la gestion d'une entreprise.
- n. Employer des **stratégies*** de gestion du risque afin de prendre en compte les questions de sécurité, de santé publique et de responsabilité civile.

- o. Veiller à ce que l'entretien de l'équipement et les contrôles de sécurité soient effectués en temps opportun.
- p. Appliquer sa connaissance des lois, des règlements, des normes et des politiques régissant la mise à disposition, la sécurité, la propreté et l'entretien des **installations*** (p. ex., normes de sécurité pour le conditionnement physique, Loi sur la santé et la sécurité au travail, plan de santé et de sécurité, Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario).
- q. Déterminer des normes minimales de qualification du personnel pour veiller à ce que les programmes et les activités au sein des **installations*** (p. ex., activités nautiques, équipement, gymnase) se déroulent en toute sécurité.

[* Voir le glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à appuyer les **stratégies*** de promotion de la santé communautaire en matière de vie saine et active au sein de la population générale.

Éléments de performance

- a. Mettre en œuvre des activités, des programmes et des événements, qui correspondent aux buts et aux objectifs en matière de politiques et de revendication concernant la promotion d'un **mode de vie*** actif pour la population dans son ensemble.
- b. Participer à la promotion et à la prestation d'activités, de programmes et d'événements qui rencontrent les besoins et les intérêts des clients et maximisent les avantages d'une bonne santé et du **mieux-être*** pour la population en général.
- c. Évaluer les besoins, les habiletés et les intérêts des clients afin d'élaborer des activités, des programmes et des événements appropriés.
- d. Intégrer les principes du développement de la personne dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives relatives à la santé et au **mieux-être***.
- e. Déterminer les besoins en **installations***, équipement, ressources financières, stocks et matériel.
- f. Promouvoir la compréhension des facteurs déterminants de la santé et du **mieux-être***.
- g. Participer à des initiatives qui mettent l'accent sur la promotion de la **vie active*** et de la forme physique comme aspects du **mieux-être*** global.
- h. Appliquer des **stratégies*** visant à instaurer un climat d'encouragement qui aura des effets positifs sur la santé et le **mieux-être*** des personnes.
- i. Contribuer au renforcement des initiatives communautaires qui mettent l'accent sur les enjeux liés à la santé.
- j. Déterminer les organismes communautaires, nationaux et internationaux qui se consacrent à la promotion de la santé.
- k. Contribuer à l'élaboration de **stratégies*** qui aideront les personnes et les groupes communautaires à prendre leur santé et leur **mieux-être*** en main.
- l. Promouvoir l'importance et les atouts d'une alimentation saine, de la pratique d'une activité physique suffisante, de la gestion du stress, des consultations médicales régulières et de l'abstention ou la consommation modérée de drogues, de tabac et d'alcool.
- m. Évaluer les retombées des activités de promotion de la santé mises en œuvre.

- n. Analyser et partager les renseignements provenant de la recherche dans le domaine de l'intervention sur le **mode de vie***.
- o. Appliquer des **stratégies*** qui favorisent l'inclusion des populations et des personnes provenant de cultures différentes ou ayant des besoins particuliers.
- p. Utiliser des outils d'évaluation qualitative et quantitative pour mesurer l'incidence des activités, programmes et événements de promotion de la santé.

[* Voir le glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à établir et maintenir des relations professionnelles positives avec les **clients***, le personnel, les professionnels des **soins de santé auxiliaires*** et les bénévoles lors de la prestation des programmes et des activités ainsi que lors de l'utilisation des **installations***.

Éléments de performance

- a. Communiquer de manière claire avec les clients, le personnel, les professionnels **des soins de santé auxiliaires*** et les bénévoles, par écrit et de vive voix, lors de la prestation des programmes de conditionnement physique et de **mieux-être***.
- b. Écouter attentivement pour réagir aux occasions qui se présentent avec les clients et les consommateurs.
- c. Reconnaître l'importance et les caractéristiques d'un excellent service à la clientèle et promouvoir sa mise en pratique dans toutes les interactions avec les clients.
- d. Réagir aux préoccupations ou aux problèmes soulevés par les clients, les collègues et les membres du public en faisant preuve d'ouverture d'esprit, et prendre les mesures nécessaires pour les régler ou les soumettre à un échelon supérieur dans l'organisme.
- e. Déterminer des moyens d'améliorer la capacité de l'organisme à répondre aux besoins des clients et des collègues.
- f. Utiliser le style de communication (p. ex., ton, registre, etc.) qui convient au milieu de travail et à l'auditoire visé.
- g. Appliquer les compétences qui favorisent l'efficacité du travail en équipe pour atteindre les buts et régler les conflits ou les divergences de vues.
- h. Mener toutes les interactions de manière éthique, responsable et légale.
- i. Obtenir des commentaires constructifs et y donner suite, afin d'améliorer le rendement au travail.
- j. Utiliser les technologies d'information et de communication appropriées pour maintenir des renseignements exacts et à jour pour tous les clients, les membres du personnel et les collègues.
- k. Élaborer et utiliser des techniques efficaces et créatives de résolution des problèmes.
- l. Appliquer sa connaissance de la planification et de l'animation de réunions efficaces.
- m. Préparer et présenter des exposés, si nécessaire.

- n. Appliquer de solides techniques de prise de décisions.
- o. Utiliser des **stratégies*** pour assurer la qualité et préserver la cohésion de l'équipe dans une variété de contextes.
- p. Tenir des dossiers en version papier et électronique à jour, exacts, concis, sécuritaires et bien organisés.
- q. Utiliser des pratiques d'affaires professionnelles adéquates, assurant la confidentialité et démontrant un souci de l'éthique dans la promotion des services et dans ses interactions avec les collègues et les clients.

[* Voir le glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à offrir du renforcement positif aux **clients*** afin de les rendre autonomes et de les aider à maintenir leurs efforts.

Éléments de performance

- a. Aider les clients à adopter les habitudes nécessaires pour changer leur comportement.
- b. Utiliser les **stratégies*** motivationnelles appropriées qui prennent en compte la capacité individuelle et les facultés d'adaptation des clients.
- c. Donner régulièrement de la rétroaction et renforcer les progrès et les comportements positifs.
- d. Avoir recours à des commentaires constructifs, fournis avec respect et délicatesse afin de corriger la performance des clients.
- e. Démontrer une attitude positive inconditionnelle envers le client et s'abstenir de tout jugement.
- f. Faire preuve d'empathie à l'égard du client.
- g. Appliquer sa compréhension des **stratégies*** visant à promouvoir auprès des clients une participation assidue à leur programme.
- h. Utiliser différentes **stratégies*** pour encourager les clients (p. ex., contrat personnel, soutien social et responsabilisation).
- i. Établir des mesures de suivi et des échéanciers en vue de l'atteinte des buts en matière de condition physique.
- j. Déterminer les attentes des clients en vue d'un suivi et les encourager à garder contact.
- k. Faire preuve d'un niveau approprié de leadership dans la sélection, la formation et l'encadrement des bénévoles si nécessaire.

[* Voir le glossaire](#)

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des plans et mettre en œuvre des **stratégies*** de croissance et de perfectionnement professionnels continus.

Éléments de performance

- a. Déterminer les objectifs des organismes de santé, d'activité physique, de bien-être et autres organismes connexes au niveau régional, provincial et national, et en reconnaître l'importance.
- b. Adhérer aux codes de conduite, aux valeurs fondamentales et aux codes de déontologie de l'organisme et de la profession.
- c. Préciser son propre rôle professionnel dans le domaine de la santé, du conditionnement physique et du **mieux-être*** mental et social à l'intérieur du champ d'activité de la profession.
- d. Déterminer les tendances et les problèmes du secteur de la santé, du conditionnement physique et du **mieux-être***.
- e. Trouver et utiliser des ressources et des activités favorisant le perfectionnement professionnel.
- f. Utiliser des **stratégies*** visant à gérer efficacement le stress et une variété de sources de stress.
- g. Faire preuve de créativité dans la résolution des problèmes et l'optimisation des solutions.
- h. Se présenter en utilisant des ressources qui mettent le plus en valeur ses habiletés, ses connaissances, ses qualités et son expérience (p. ex., curriculum vitae, dossier, entrevue, page Web, médias sociaux, réseaux professionnels).
- i. Satisfaire aux exigences touchant le maintien et l'amélioration des qualifications, des certifications et des affiliations professionnelles au moyen d'activités de perfectionnement professionnel et d'autres programmes d'éducation permanente.
- j. Se fixer des objectifs personnels et professionnels raisonnables et réalistes afin d'améliorer son rendement au travail.

[* Voir le glossaire](#)

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à communiquer l'information de façon convaincante et précise, oralement, par écrit et au moyen de divers médias.

Éléments de performance

- a. Faire preuve d'authenticité et de respect dans ses communications interpersonnelles afin d'établir et de maintenir de bonnes relations de travail.
- b. Utiliser le courriel et les médias sociaux de manière professionnelle et éthique conformément aux normes de la profession et du milieu de travail.
- c. Parler et écrire de façon claire, concise, logique et convaincante.
- d. Vérifier l'exactitude du contenu, de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire dans les documents et les messages électroniques avant de les envoyer à l'auditoire ciblé.
- e. Appliquer les principes reconnus en matière d'étiquette des affaires (p.ex., selon la culture, la région ou le pays).
- f. Communiquer efficacement à l'aide des technologies de communication telles que le courriel, la messagerie vocale et les messages textes.
- g. Utiliser les médias sociaux à des fins professionnelles pour répondre aux besoins de l'entreprise.
- h. Préparer et présenter des rapports officiels et informels, de vive voix et par écrit, dans le but de rehausser la qualité du service.
- i. Utiliser efficacement la terminologie propre à la profession et au domaine.
- j. Participer de façon efficace aux réunions en respectant les codes professionnels.
- k. Rédiger de la correspondance, des rapports et d'autres documents, imprimés et électroniques, et préparer des présentations en utilisant les logiciels appropriés.

[* Voir le glossaire](#)

Glossaire

Client(s) — personnes, groupes, organisations ou entreprises qui sollicitent et utilisent des services de santé, de conditionnement physique et de mieux-être.

Installations — bâtiments ou locaux qui hébergent ou proposent des programmes, activités ou initiatives se rapportant à l'activité physique, aux sports et aux programmes de vie active permettant aux clients de maintenir leur condition physique et leur bien-être.

Mieux-être — état de complet de bien-être physique, mental et social, et non pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité. L'établissement d'objectifs en matière de mieux-être est un processus actif de prise de conscience et de choix pour une vie saine et épanouissante, qui ne se limite pas à l'absence de maladie, et ce grâce à un processus dynamique d'apprentissage, de changement et de croissance.

Mode de vie — façon de vivre d'un individu, c'est-à-dire l'ensemble des habitudes, des choix, des facteurs de stress et des comportements d'une personne qui composent la façon qu'à cette dernière de mener sa vie.

Praticiens des soins de santé auxiliaires — autres professionnels ou praticiens du domaine de la santé qui peuvent être impliqués pour améliorer la condition physique et le mieux-être des clients, p. ex., des physiothérapeutes, ergothérapeutes, thérapeutes du loisir, massothérapeutes et nutritionnistes.

Sciences de l'activité physique — la physiologie de l'exercice comportant les dimensions biophysiques de l'activité physique et mettant l'accent sur le rôle des systèmes biologique, anatomique, musculosquelettique et neuromoteur et les impacts du sport et de l'activité physique sur le corps.

Stratégie — plan d'action ou ensemble d'initiatives, de programmes, d'exercices ou d'autres activités connexes planifiées et organisées, appliqué à une personne (des personnes) ou à une situation afin de répondre à un besoin ou de satisfaire à un objectif préalablement déterminé.

Vie active — mode de vie où l'activité physique est valorisée et intégrée au quotidien, voire même dans le milieu de travail. Cela peut comprendre tous les genres d'activité physique, y compris les loisirs, la mise en forme et les sports de compétition.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Promotion de l'activité physique et de la santé doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication;
- les mathématiques;
- la pensée critique et la résolution des problèmes;
- la gestion de l'information;
- les relations interpersonnelles;
- la gestion personnelle.

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents	1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;
La pensée critique et la résolution des problèmes	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

La gestion de l'information	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
Les relations interpersonnelles	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;
La gestion personnelle	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Promotion de l'activité physique et de la santé doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par

conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
16ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020